

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt trois

le 4 février à 9h00, le Comité Syndical du Parc naturel régional du Haut-Jura dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Divonne-les-Bains (01) sous la présidence de Madame Françoise VESPA, Présidente du Parc naturel régional du Haut-Jura

Date de convocation : 27 janvier 2023

Nombre de Voix

en exercice : 429
présentes : 142
votantes : 273

**AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2022
BUDGET ANNEXE GRAND CYCLE DE L'EAU VALSERINE**

CSa3
Affectation du
résultat de
l'exercice 2022 –
Budget annexe
Grand Cycle de
l'Eau Valserine

- Vu l'article L2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant les dispositions de reprise du résultat comptable au budget,
- Considérant que les résultats à reporter de l'exercice 2022 de ce budget annexe additionnés de ceux antérieurs, se répartissent comme suit :

o Résultat de la section de fonctionnement :	330 250.80 €
o Résultat de la section d'investissement :	- 45 213.13 €
o Solde des restes à réaliser d'investissement N-1 :	40 301.00 €
o Besoin de financement :	4 912.13 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

- Excédents de fonctionnement capitalisés (1068) :	4 912.13 €
- Résultat reporté (R002)	325 338.67 €
- Déficit reporté (D001) :	45 213.13 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

09 FEV. 2023

Publié ou notifié
le :

09 FEV. 2023

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

La Présidente,
Françoise VESPA

